

## Déclaration de l'Organisation pour la Délivrance de la Femme

La lutte contre l'oppression et les violences faites à la femme est aussi vieille que leur existence.

Celle-ci est une caractéristique du système capitaliste contemporain, d'ailleurs l'inégalité et la discrimination sont de la même origine.

Le combat contre cette oppression et cette ségrégation, qu'il soit visible ou clandestin, est à l'origine d'un mouvement social puissant et étendu aux 4 coins du monde et tout particulièrement en IRAN.

Cette lutte pour la liberté et l'égalité et cette résistance contre toutes les manifestations de la violence et de la discrimination contre la femme représentent les caractéristiques du monde moderne qui génère la barbarie sexuelle contemporaine dans toutes ses dimensions.

La répression et l'humiliation de la femme sont les caractéristiques de la nature de la République Islamique en Iran.

L'Iran est la prison des femmes. Le mouvement de l'Islamisme politique en Iran et dans le monde a transformé cette répression contre la femme en un « levier » pour contrer la lutte pour la li-

politiques futurs en Iran.

Nous pensons que tant qu'il n'y aura pas la libération des femmes, la société iranienne ne sera pas libre.

La liberté et

Le combat pour l'égalité a une signification fondamentale pour les Droits de l'Homme.

Nous exigeons cette égalité en faisant abstraction du sexe, de la nationali-

la répression et la discrimination sexuelle envers les femmes.

Ce qui garantit cette victoire, c'est l'Union et une Organisation autour de ces demandes.

L'Organisation pour la Délivrance de la Femme veut être le portedrapeau, le porteparole et le guide de ce mouvement.

C'est pourquoi nous déclarons que :

1- Toutes les lois incitant la discrimination et la violence devraient être abolies. La liberté et l'égalité totales et sans restriction des deux sexes devraient être considérées, déclarées et garanties comme étant une loi officielle du pays dans la vie individuelle, familiale, sociale et civile de chaque individu.

Les droits du mariage, du divorce, de l'éducation et de la garde de l'enfant ... font partie des droits élémentaires des individus.

2- Les lois sévères de l'Islam ne doivent pas intervenir dans la vie de la



berté et l'égalité.

Un mouvement social et séculier très puissant s'est construit contre cette violence religieuse.

Ce mouvement pour la libération des femmes en Iran constitue l'une des dynamiques essentielles qui aboutira aux changements

l'égalité entre la femme et l'homme sans aucune restriction devraient immédiatement rentrer dans la Constitution Nationale du pays.

Nous menons notre combat pour l'abolition de la discrimination complète de la femme.

té, de la religion, de la race... de l'Homme. Pour nous le sens de la victoire, c'est la déclaration officielle et légale de la Liberté et l'Egalité pour tous, ceci doit devenir les bases de la société iranienne. C'est aussi l'obtention totale de la libération, de

**bonne fête du 8 mars à toutes les femmes du monde**

→ page 1

femme car elles vont de pair avec la répression sur celle-ci.

3- Il faut que l'éducation nationale adopte la laïcité ; c'est une condition primordiale pour libérer la société.

4- Il faut qu'un combat perpétuel contre une société patriarcale dans tous ses domaines c'est-à-dire moral, culturel, politique et social soit officiellement mené et soutenu par un gouvernement laïc.

5- Il est nécessaire que tout le monde ait le droit de s'exprimer librement, de manifester, de faire la grève et de contester.

Toutes les organisations et les associations de femmes devraient exister librement sans autorisation et sans restriction.

Tous les moyens publicitaires de ces organisations,

qu'ils soient audiovisuels, ou sur le net devraient être libres. Pouvoir s'exprimer sur les sujets politiques et sociaux dans la presse, la radio, la télévision... est l'un des critères essentiels d'un gouvernement laïc.

6- Il faut officialiser les manifestations de 8 Mars (journée mondiale de la femme) et cette date devrait figurer officiellement dans les calendriers comme « jour férié ».

7- Le port de foulard obligatoire devrait être aboli, surtout pour les enfants. Se couvrir doit représenter un choix et non pas une obligation.

8- L'apartheid et la loi imposant la séparation entre les femmes et les hommes dans les lieux publics devraient être abolis.

9- Tous les châtiments islamiques, comme celui de l'exécution, la prison à vie, la lapidation, les représail-

les, la torture, le fouet ainsi que le « prix du sang » devraient être supprimés.

Toute forme de harcèlement moral et psychologique sur l'individu devrait être déclarée interdite.

Les châtiments ayant un caractère de vengeance devraient être remplacés par les châtiments impliquant la correction de l'inculpé et la préservation de la société contre la réitération des délits.

10- Concernant les lois pénales, la violation physique et morale des individus, la violence contre les enfants, les délits sexuels contre les femmes, les crimes ayant un caractère fanatiques ou issus des conflits dans les bandes devraient avoir des châtiments beaucoup plus lourds que l'atteinte à la propriété privée ou aux droits de ce dernier, que ce soit privé ou public.

11- avoir une relation sexuelle librement, c'est le droit naturel de toute personne majeure et cela s'applique à toutes les filles et les garçons qui ont atteint l'âge de la majorité c'est-à-dire 15 ans.

Toute intervention dans les relations intimes des individus, qu'elle soit privée ou publique est interdite.

L'apprentissage des différents aspects de la sexualité est le droit de tous.

Etablir une relation sexuelle même non violente avec une femme sans son consentement, que ce soit fait par un conjoint, un ami ou un compagnon devrait être interdit et considéré comme un délit impliquant des poursuites judiciaires.

12- Nous exigeons une égalité totale des deux sexes dans le domaine économique et professionnel ; ils devraient bénéficier tous les deux des droits

égaux dans le domaine de la sécurité sociale.

Nous réclamons l'interdiction du licenciement des femmes enceintes. Il faudrait leur créer des facilités particulières sur le lieu du travail et leur accorder 16 semaines de congé maternité.

Tous ces droits devraient être inclus dans les droits du travail et de la sécurité sociale ; les femmes et les hommes devraient en profiter de la même manière.

Nous combattons pour la libération totale de la femme de la répression, de la violence sexuelle et de l'inégalité sociale.

Nous invitons toutes les femmes et tous les hommes partisans de la liberté de nous joindre et de faire en sorte que ces lois soient rédigées et appliquées correctement.

\*\*\*\*\*

## *Mise en place de l'Association de Délivrance de la femme en France!*

A ceux qui luttent pour la liberté et l'égalité :

Nous sommes un groupe de femmes et d'hommes résidents en France et partisans de la liberté. Nous avons décidé lors de la réunion du 10 janvier de cette année de nous unir et de nous organiser

dans le but de la réalisation des objectifs de « l'organisation de Délivrance de la femme » et créer une filiale en France. Nous considérons le communiqué des objectifs de « la Délivrance de la femme » comme une déclaration des droits universels de celle-ci.

Nous voulons nous combattre par le biais de cette association contre la répression et la discrimination des femmes, contre l'apartheid sexiste et le port du foulard ainsi que contre l'ensemble des lois antihumaines comme l'exécution, la lapidation et la

violence. Nous exigeons la liberté de choix chez l'être humain dans la société iranienne. Nous invitons tous ceux qui luttent pour la liberté, les jeunes, les femmes et les hommes qui rêvent d'un meilleur monde, de nous joindre afin de mettre fin à cette

barbarie en nous accompagnant dans cette voie qui nous mènera vers la liberté et l'égalité. Tous ceux qui ne supportent plus la répression, la discrimination, la violence et l'humiliation à la femme ont leur place parmi nous quelque soit leur idéologie.

## *Déclaration de « la Délivrance de la femme » pour le 8 Mars!*

Nous célébrons le 8 Mars qui est l'honneur du monde actuel dans la lutte contre la répression, la discrimination et la violence à la femme.

Cela fait 150 ans que Clara Zetkin, l'un des guides mondiaux du socialisme a déclaré le 8 Mars comme journée mondiale de la femme.

Mais le monde contemporain a encore besoin de célébrer le 8 Mars contre la répression et la discrimination des femmes.

L'égalité, la liberté et le respect de l'Homme sont encore nécessaires dans ce monde et le 8 Mars est l'enseigne de ce combat et cette résistance quotidienne.

Malgré la résistance et l'opposition de certains gouvernements, on célèbre cette journée partout dans le monde. Des millions de femmes et d'hommes considèrent le 8 Mars comme une journée de déclaration ouverte de leurs exigences pour l'abolition de la violence et de la discrimination de la femme.

Pour honorer les efforts et le combat de ce mouvement pour la liberté et l'égalité du peuple iranien, cette journée est célébrée pour accompagner des millions de femmes et d'hommes dans les quatre coins du monde qui se combattent pour les mêmes idéaux.

La célébration du 8 Mars en Iran est le fruit d'un mouvement puissant et irréversible qui n'a pas cédé à l'oppression, à la discrimination et à l'inégalité ; un mouvement qui exige un meilleur monde ainsi que le retour de la liberté à l'Homme.

Voilà pourquoi nous déclarons à l'unisson dans nos manifestations que :

1- Toutes les lois incitant la discrimination et la violence devraient être abolies. La liberté et l'égalité totales des deux sexes devraient être considérées, déclarées et garanties comme étant une loi officielle du pays dans la vie individuelle, familiale, sociale et civile de chaque individu.

Les droits du mariage, du divorce, de l'éducation et de la garde de l'enfant ... font partie des droits élémentaires des individus.

2- Les lois sévères de l'Islam ne doivent pas intervenir dans la vie de la femme car elles vont de pair avec la répression sur celle-ci.

3- Il faut que l'éducation nationale adopte la laïcité ; c'est une condition primordiale pour libérer la société.

4- Il faut qu'un combat perpétuel contre une société patriarcale dans tous ses domaines c'est-à-dire moral,

culturel, politique et social soit officiellement mené et soutenu par un gouvernement laïc.

5- Il est nécessaire que tout le monde ait le droit de s'exprimer librement, de manifester, de faire la grève et de contester.

Toutes les organisations et les associations de femmes devraient exister librement sans autorisation et sans restriction.

Tous les moyens publicitaires de ces organisations, qu'ils soient audiovisuels, ou sur le net devraient être libres.

Pouvoir s'exprimer sur les sujets politiques et sociaux dans la presse, la radio, la télévision... est l'un des critères essentiels d'un gouvernement laïc.

6- Il faut officialiser les manifestations de 8 Mars (journée mondiale de la femme) et cette date devrait figurer officiellement dans les calendriers comme « jour férié ».

7- Le port de foulard obligatoire devrait être aboli, surtout pour les enfants. Se couvrir doit représenter un choix et non pas une obligation.

8- L'apartheid et la loi imposant la séparation entre les femmes et les hommes dans les lieux publics devraient être abolies.

9- Tous les châti-

ments islamiques, comme celui de l'exécution, la prison à vie, la lapidation, les repréailles, la torture, le fouet ainsi que le « prix du sang » devraient être supprimés.

Toute forme de harcèlement moral et psychologique sur l'individu devrait être déclarée interdite.

Les châtiments ayant un caractère de vengeance devraient être remplacés par les châtiments impliquant la correction de l'inculpé et la préservation de la société contre la réitération des délits.

10- Concernant les lois pénales, la violation physique et morale des individus, la violence contre les enfants, les délits sexuels contre les femmes, les crimes ayant un caractère fanatiques ou issus des conflits dans les bandes devraient avoir des châtiments beaucoup plus lourds que l'atteinte à la propriété privée ou aux droits de ce dernier, que ce soit privé ou public.

11- avoir une relation sexuelle librement, c'est le droit naturel de toute personne majeure et cela s'applique à toutes les filles et les garçons qui ont atteint l'âge de la majorité c'est-à-dire 15 ans.

Toute intervention dans les relations intimes des individus, qu'elle soit privée ou publique

est interdite. L'apprentissage des différents aspects de la sexualité est le droit de tous.

Etablir une relation sexuelle même non violente avec une femme sans son consentement, que ce soit fait par un conjoint, un ami ou un compagnon devrait être interdit et considéré comme un délit impliquant des poursuites judiciaires.

12- Nous exigeons une égalité totale des deux sexes dans le domaine économique et professionnel ; ils devraient bénéficier tous les deux des droits égaux dans le domaine de la sécurité sociale.

Nous réclamons l'interdiction du licenciement des femmes enceintes. Il faudrait leur créer des facilités particulières sur le lieu du travail et leur accorder 16 semaines de congé maternité.

Tous ces droits devraient être inclus dans les droits du travail et de la sécurité sociale ; les femmes et les hommes devraient en profiter de la même manière.

Pour qu'une société soit libre, il faut que les femmes et les hommes bénéficient des droits égaux.

pour nous contacter : payamazar2003@yahoo.fr

tél: 0614508830



# Communiqué de la création de l'organisation de délivrance de la femme

*A toutes les femmes et les hommes libres !*

Lors de la réunion du 05 septembre 2004, nous avons créé l'organisation de délivrance de la femme afin de mobiliser et constituer la lutte contre la répression et la discrimination des femmes, contre le voile islamique, contre la ségrégation sexuelle, contre les lois outrancières islamiques et pour délivrer les femmes de toute autorité masculine.

Notre but est d'éliminer toute répression, discrimination et violence contre la femme. Notre but est de lutter pour un monde meilleur, un monde sans inégalité et la discrimination sexuelle.

Notre but est que la société abandonne toute outrage contre la femme.

Notre but est d'abolir la loi pour

le voile obligatoire, la ségrégation sexuelle et l'ensemble des lois discriminatoires et outrancières.

Nous avons créé l'organisation de délivrance de la femme pour éliminer toutes ces injustices et établir la liberté, l'égalité et les droits de la femme.

Nous invitons toutes celles et ceux qui défendent les droits et la dignité féminine, de se joindre à cette organisation.

Les fondateurs de l'organisation ont élu le 05 septembre 2004 Mehrnoush Musavi comme Première secrétaire.

Aussi, le comité central provisoire constitué de Mehrnoush Musavi.

Nahid Ryazi, Soraya Shahabi, Azam Kamgoyan,

Ladan Davar, Minoo Hemati, Galavig Qadryan, Houzan Mahmoud, Maryam Afrasyabpour, Malakeh Ezaty, Minoo Homayli, Fouzieh Khalediyan, Fakhry Nadery Ryga Raouf, Shabboo Mohamadi, Fatemeh Eqdami, Sara Mohamad, Galavyzh Mostafapour, Azar Mousavi.

Le devoir de mettre en place les divers organes de l'organisation à l'intérieur et à l'extérieur du pays, la presse, l'audiovisuelle, les moyens financiers et ... jusqu'à la réunion de conférence de l'organisation.

Les fondateurs ont pris acte que cette conférence doit se faire courant 5 prochains mois. Le comité central a com-

me obligation de faire tout effort afin que les partisans des droits de la femme puissent participer à cette assemblée plénière. Les membres fondateurs de l'organisation sont : Mehrnoush Mousavi, Nahid Ryazi, Soraya Shahabi, Azam Kamgoyan, Ladan Davar, Minoo Hemati, Galavig Qadryan, Hozan Mahmood, Maryam Afrasyabpour, Malakeh Ezaty, Mynoo Homayli, Fouzieh Khalediyan, Fakhry Nadery Ryga Raouf, Shabboo Mohamadi, Fatemeh Eqdami, Sara Mohamad, Galavezh Mostafapour and Azar Mousavi.

Korosh Modaresi, Maryam Shahabyan, Mozafar Mohamadi, Ala Faraj, Nasryn

Amiry, Golbakh Salimy, Soraya Khezry, Shahnaz Khandanai, Nasym Rahnama, Nasryn Parvaz, Arezou MOhammady, Mahmmood Rahbary, Parasto Mahajer, Halaleh Rafeh, Laleh Zandy, Pary Zare, Shiva Farahmand, Anita Farzaneh, Nahyd Partovi, Parvin Maazy, Shahyn Masnavy, Pershang Bahramy, Nasrat Salymi, Afaq Vakily, Shabboo Morady, Ozra Adamy, Xanom Safary, Fateh Shykh, Bahar Rabiey.

05 septembre 2004

Vive la liberté et l'égalité

Abas la répression et la discrimination de la femme.

Mise en'... page 2

Ce qui nous unit, c'est un combat pour la liberté et l'égalité des droits pour tous. Rejoignez-nous ! Les membres de l'Association pour la

Délivrance des femmes sont : Payam Azar, Mahrokh Yekta, Chima Parsa, Ghassem Parsa, Fariba Azar, Sacha Yekta, Farideh Pouria, Ali Tehrani, neli tehrani, Vahed Ka-

rimpour, Fany Pak, Sassan Amiri, Mir Amiri et Faramarz Ahmadi. Les membres de l'Association de Délivrance de la femme ont élu à l'unanimité Payam Azar comme

Responsable de l'Association.

Nous demandons à vous, qui êtes amoureux de la liberté de nous joindre et nous aider à la réalisation de ces objectifs.

Pour nous contacter :

[payamazar2-003@yahoo.fr](mailto:payamazar2-003@yahoo.fr)  
06 14 50 88 30

vive la liberté,  
vive l'égalité!